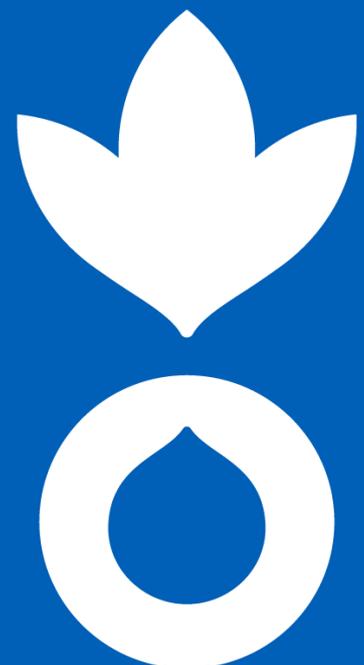


BULLETIN DE SURVEILLANCE MULTISECTORIELLE DANS LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Contexte sécuritaire de plus en plus dégradé dans la région de l'Est ;
- Insécurité sanitaire due à l'apparition et la propagation de la COVID-19 ;
- Besoins croissants des personnes déplacées internes (PDI) particulièrement en sécurité alimentaire, abris, articles non alimentaires (Non-Food Items : NFI), prise en charge psychosociale, etc. ;
- Ressources en eau moyennes à insuffisantes dans les zones d'intérêt pastoral, notamment dans les provinces de la Gnagna et de la Tapoa ;
- Ressources en pâturage relativement suffisantes ;
- Etat d'embonpoint des grands ruminants globalement passable ;
- Hausse des prix des céréales dans la plupart des provinces de la région de l'Est par rapport à la même période de l'année passée ;
- Reprise des activités socio-économiques après une forte baisse des contaminations au Covid-19.



SITUATION PASTORALE

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La concentration du bétail observée entre juin et juillet 2020 dans la région de l'Est, varie d'une localité à une autre. En effet, la concentration des animaux est globalement moyenne dans la Tapoa et très faible dans la plupart des communes de la Gnagna (Figure 1). Cependant, dans la province de la Gnagna, il a été observé une présence moyenne d'animaux dans les communes de Bogandé et de Piéla. Dans la Tapoa, les communes de Logobou, de Kantchari et de Diapaga ont enregistré de fortes concentrations d'animaux. Seule la commune de Partiaga, potentielle zone d'accueil des personnes déplacées interne (avec leurs animaux) a connu de très fortes présences d'animaux.

Les mouvements de troupeaux enregistrés représentent essentiellement des départs forcés depuis la commune de Mani dans la Gnagna vers les provinces du Gourma, de la Kompienga et du Koulpélégou (Figure 1). Ces Mouvements seraient liés principalement au climat d'insécurité qui prévaut dans la région.

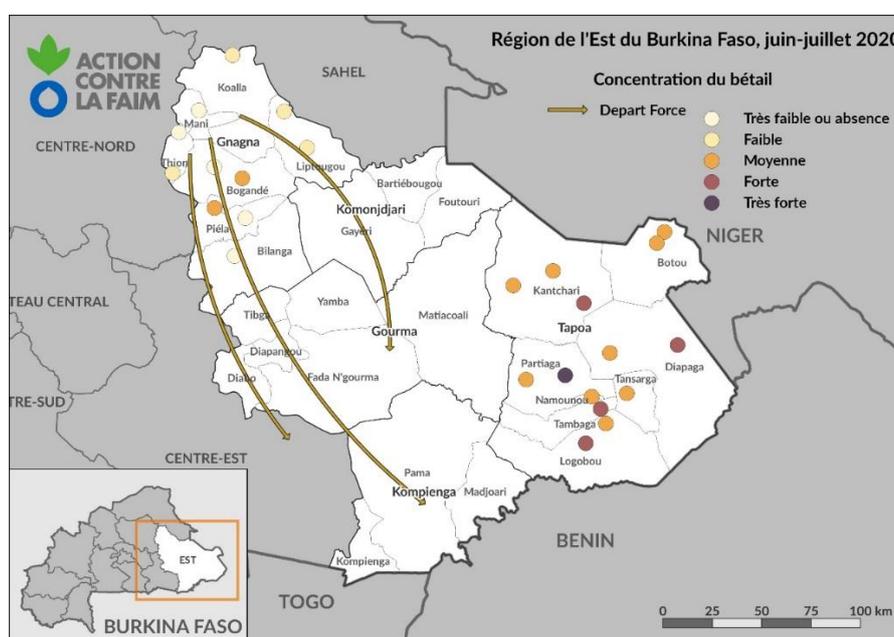


Figure 1: Concentration des animaux dans la région de l'est du Burkina Faso

ETAT DES PÂTURAGES

Au niveau des sites de surveillance pastorale, au cours de la période juin à juillet 2020, la disponibilité du pâturage a varié d'une zone à une autre avec une tendance générale légèrement en hausse (Figure 2). L'analyse des données collectées montre, de façon générale, que le niveau de pâturage est suffisant à insuffisant.

Dans la province de la Gnagna, les ressources sont insuffisantes. L'état du pâturage est moyen à Bogandé et critique à Mani. Le pâturage est très suffisant dans la commune de Piéla.

Dans la Tapoa, les ressources en pâturage sont suffisantes à Kantchari et à Partiaga avec un état moyen à Diapaga, Tansarga, Logobou et à Namounou. Seule la commune de Botou dispose de pâturage en quantité insuffisante. Cette situation serait liée à l'installation tardive de la saison pluvieuse. A cette période de l'année, le pâturage est en reconstitution (Figure 2).

L'analyse de la carte d'anomalie a fait ressorti une production de biomasse légèrement déficitaire dans l'ensemble de la région de l'Est (Figure 3). Toutefois, dans la province de la Gnagna, plus précisément dans les communes de Bilanga, de Bogandé, de Liptougou et de Piéla, il a été observé une production de biomasse située entre 20 et 100% par rapport à la normale. Dans l'extrême nord de la province de la Gnagna, particulièrement dans les communes de Koala et de Mani, la production de biomasse n'a pas encore atteint une production suffisante pour être détectée par les satellites. Dans la Tapoa, il a été observé une production de biomasse déficitaire variant entre 80 et 120%.

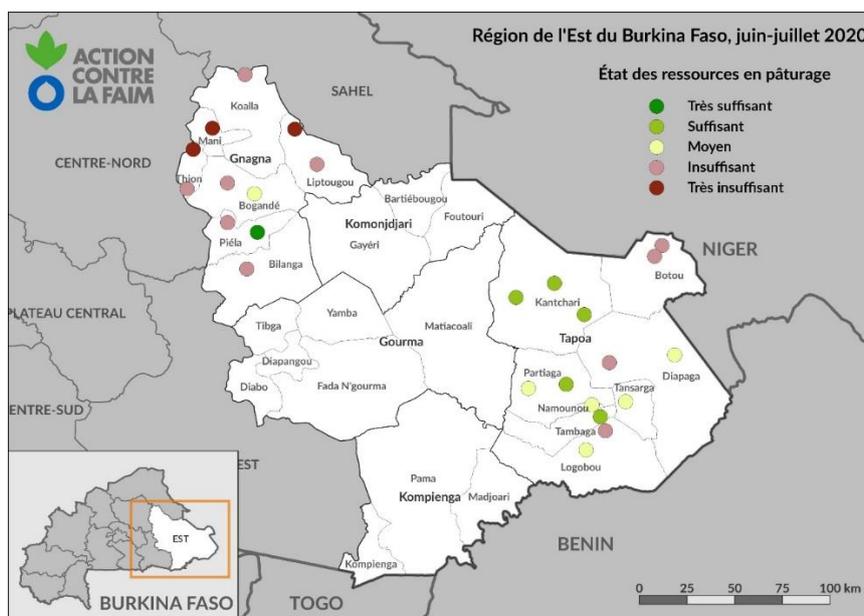


Figure 2 : Etat du pâturage dans la région de l'est - Burkina Faso

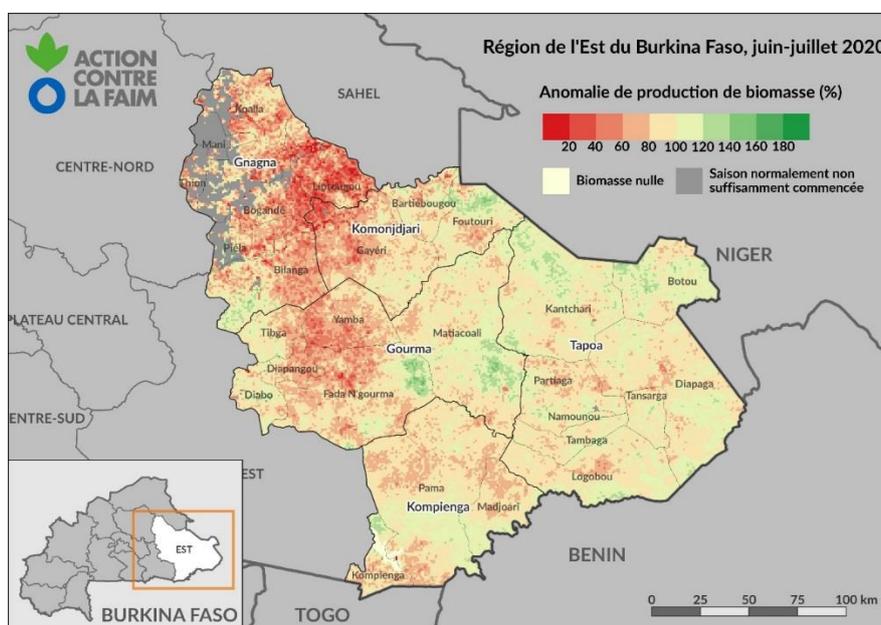


Figure 3 : Etat de la biomasse dans la région de l'est - Burkina Faso



RESSOURCES EN EAU ET PRINCIPALES SOURCES D'ABREUVEMENT

Le niveau de remplissage des points d'eau d'intérêt pastoral sélectionnés dans la région de l'Est (figure 4), indique une ressource en eau insuffisante dans l'ensemble.

Dans la Gnagna, les ressources en eau sont moyennes à suffisantes. Elles sont moyennes dans les communes de Bilanga, de Thion et de Koalla. Les ressources sont suffisantes dans les communes de Bogandé et de Liptougou, insuffisantes dans la commune de Mani et très insuffisantes dans celle de Piéla.

Dans la Tapoa, les ressources en eau sont globalement insuffisantes (Tansarga, Partiaga, Kantchari). Elles restent suffisantes à Logobou et à Diapaga.

Les principales sources d'abreuvement dans la région pour la période juin à juillet 2020, ont été les marres, les forages et les puits pastoraux.

Par ailleurs, l'analyse des anomalies de l'indice d'accessibilité à l'eau de surface dans la région indique une disparité d'une province à une autre mais aussi d'une commune à une autre (Figure 5). La tendance générale qui se dégage en cette période de saison pluvieuse est une quantité suffisante d'eau de surface grâce à l'arrivée des pluies qui permettent le remplissage des points d'eau. Dans la province de la Gnagna, particulièrement, les communes de Liptougou, de Koalla, de Mani et de Bogandé connaissent une situation plus favorable. Le niveau d'accessibilité varie entre 120% et 140%. Dans la province de la Tapoa, la situation est plus reluisante par rapport au mois de mai. Le niveau d'accessibilité varie entre 100% à 140%.

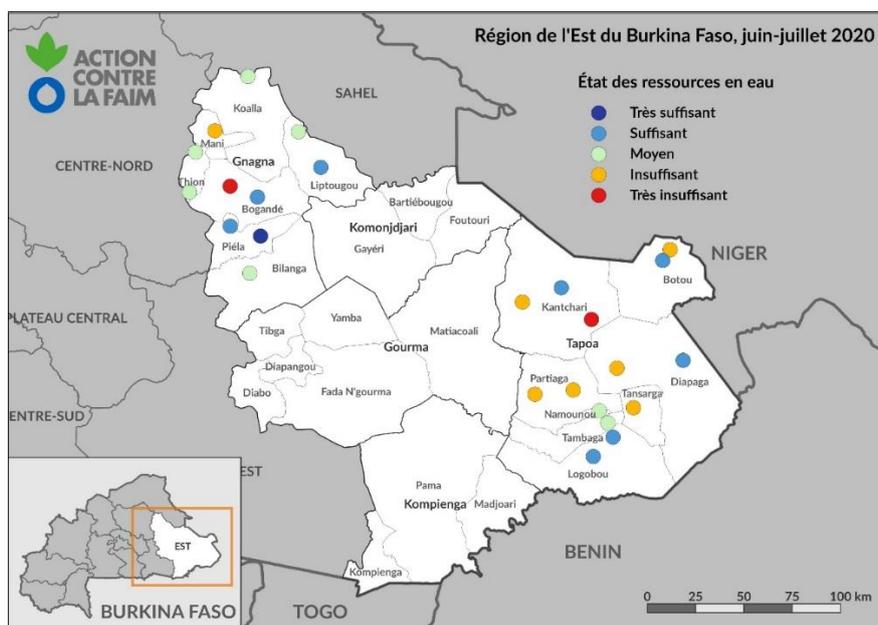


Figure 4 : Etats de ressources en eau dans la région de l'Est - Burkina Faso.

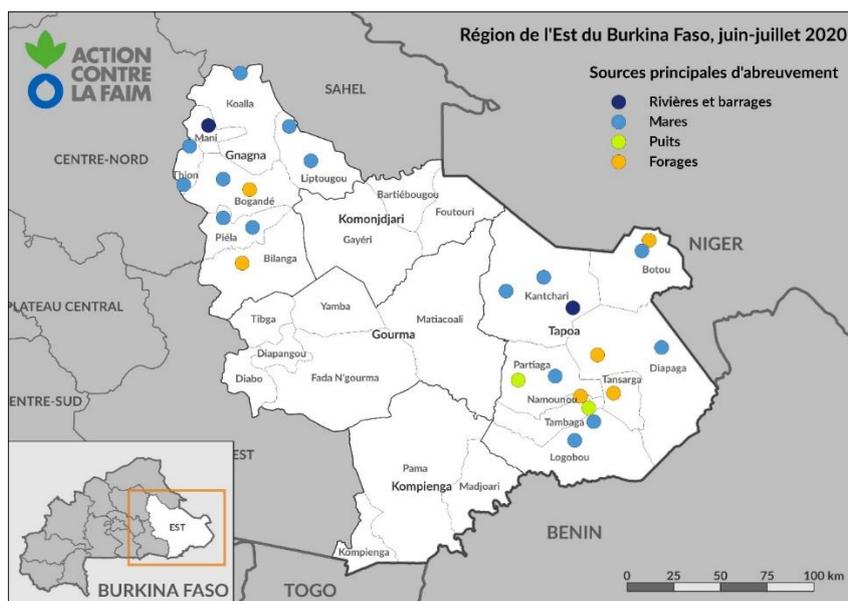


Figure 4 : Principales sources d'abreuvement dans la région de l'Est, Burkina Faso

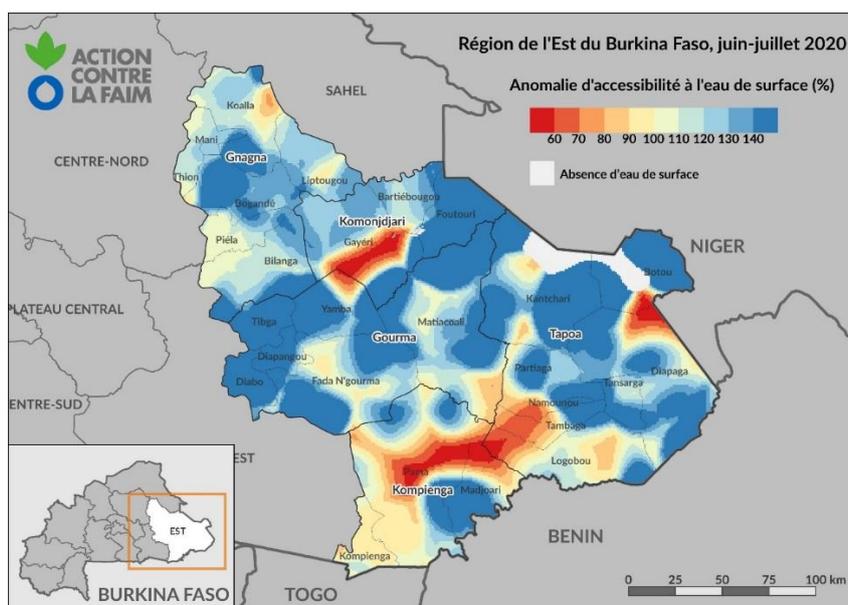


Figure 5 : Anomalie de l'accessibilité à l'eau dans la région de l'est - Burkina Faso

ETAT D'EMBONPOINT DES ANIMAUX

Au cours de cette période d'observation (juin à juillet), la majorité des sites sentinelles ont indiqué un niveau d'embonpoint passable à médiocre des ruminants de la région (Figure 7). Dans la province de la Tapoa, une situation passable dans les communes de Partiaga, de Kantchari et de Tansarga a été observée. Les communes de Diapaga, de Tambaga et de Botou ont enregistré des états bons.

Dans la province de la Gnagna (commune de Liptougou, de Koalla, de Piéla et de Mani), le bétail connaît un niveau médiocre d'embonpoint. Par contre, les communes de Bogandé, de Thion et de Bilanga présentent un état d'embonpoint passable. Avec l'arrivée des pluies et l'apparition des pâturages, les animaux tendent à reprendre des forces et leurs états d'embonpoint s'améliore.

Par ailleurs, durant cette période, aucun cas de mortalité pour cause de maladie n'a été signalé dans la région.

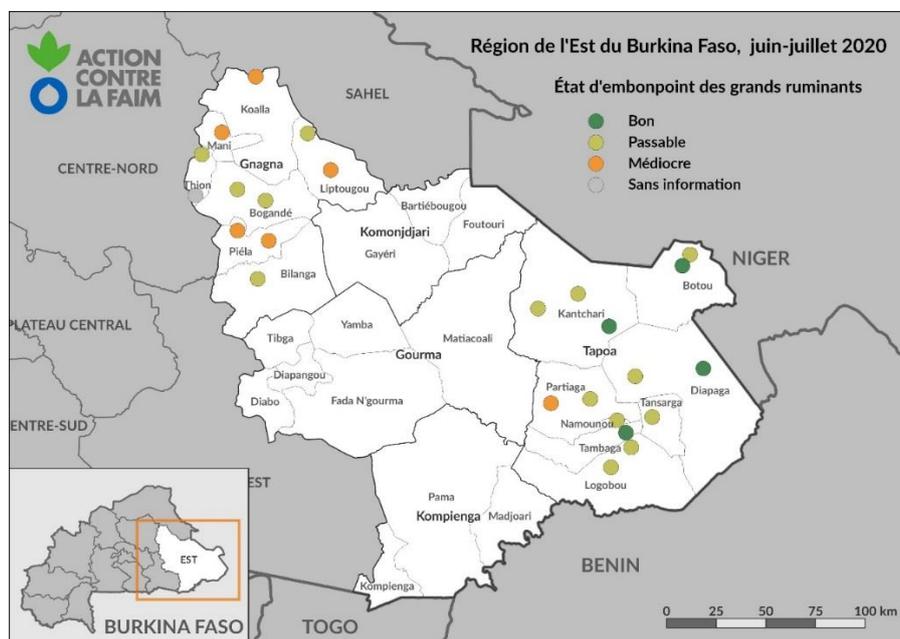


Figure 6 : Etats d'embonpoints de grands ruminants

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL

Les données disponibles sur la situation des marchés concernent essentiellement la province du Gourma. Sur la période de juin à juillet 2020, au marché à bétail de Fada, le caprin s'échangeait à 43 000 FCFA et le bovin à 347 000 FCFA.

De manière générale, les prix des animaux ont connu une augmentation comparativement aux mois passés (avril-mai). Le prix moyen d'un caprin est passé de 39 000 FCFA à 46 000 FCFA soit une hausse de 18% et celui d'un bovin de 330 000FCFA à 365 000FCFA soit une hausse de 11%. Cette hausse des prix pourrait s'expliquer par la fête de tabaski.

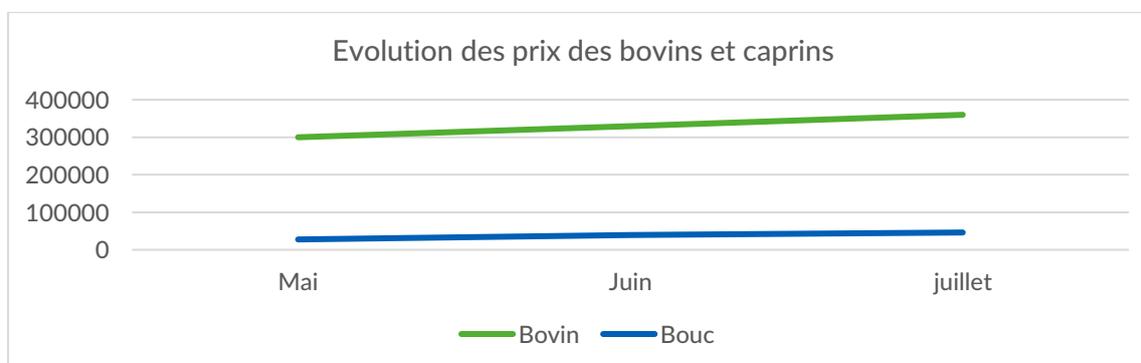


Figure 07 : Evolution des prix sur le marché à bétail de Fada



MARCHÉS DES PRODUITS AGRICOLES

Dans la Gnagna, les prix moyens des principales céréales de base au cours du mois de juillet 2020 sont de 199,7 FCFA/Kg pour le sorgho, 234,4 FCFA/Kg pour le mil et 190,6 FCFA/Kg pour le maïs. Comparativement à la même période de l'année précédente, une augmentation de 3 à 14% des prix des céréales a été observée. Dans la Tapoa, les prix du sorgho, du maïs, du riz et du mil ont enregistré également une hausse variant entre 10 et 50% de leur prix par rapport à la même période de l'année passée. En effet, le prix du sorgho qui a connu la plus grande hausse est passé de 160 FCFA/Kg en juillet 2019 à 322 FCFA/Kg en juillet 2020. Cette hausse des prix pourrait s'expliquer par l'insécurité qui limite l'accès à certains marchés. Les détails relatifs aux prix des principales céréales de la région de l'Est sont présentés dans le tableau 01.

Tableau 01 : prix des principales denrées

Denrées		Mil	Sorgho	Mais	Niébé	Riz local décortiqué	
Moyenne DPAAH-Gnagna	2020 (F/Kg)	234,4	199,7	190,6	327,1	466	
	2019 (F/Kg)	208,1	180,4	170	279,9	450	
	Écart	M	15,7	6,6	24,1	4,4	33,7
		A	26,3	19,3	20,6	47,3	16
Moyenne DPAAH Tapoa	2020 (F/Kg)	216	322	169	445	371	
	2019 (F/Kg)	199	160	157	397	-	
	Écart	M	20	179	29	61	22
		A	17	162	12	48	371

SITUATION HUMANITAIRE

Durant les mois de juin et juillet 2020, le contexte humanitaire dans la région de l'Est a été marqué par plusieurs incidents sécuritaires et des déplacements de populations. Il s'agit des assassinats ciblés de leaders communautaires, des enlèvements, des attaques contre des volontaires pour la défense de la patrie, des incendies d'écoles, des menaces et intimidations de producteurs agricoles, etc.

Les chocs sécuritaires ayant occasionné des mouvements de populations se sont produits essentiellement dans les provinces du Gourma, de la Kompienga et de la Komondjari. Ainsi, 09 alertes portant sur des déplacements de populations ont été diffusées pour un total de 14 868 personnes déplacées internes représentant 1887 ménages. Les principales communes d'accueil sont par ordre d'importance Fada N'Gourma, Pama, Matiacoali, Gayeri et Kompienga. Conformément aux Standard Operating Procedure SOPs du mécanisme de réponse rapide RRM, 03 alertes ont fait l'objet d'évaluations multisectorielles. Il s'agit d'évaluations conduites dans les zones de Pama, de Tanwalbougou et de Kpenchangou afin d'apprécier les conditions d'accueil des PDIs et évaluer leurs besoins.

Le score NFI (0 faible vulnérabilité relative et 5 forte vulnérabilité) de ces 3 Multi Sectoriel Assessment (MSA) de Pama, de Tanwalbougou et de Kpenchangou sont respectivement 3,8 ; 4,1 et 4,4 égal ou supérieur au seuil d'alerte qui est de 3.8. Alors que les conditions d'hébergement des déplacés varient selon la nature du choc et la zone d'accueil, pour la plupart des déplacements et des zones d'accueil, les personnes déplacées sont logées dans des maisons en location ou dans des maisons prêtées par une tierce personne.

La situation des conditions d'accueil des évaluations faites dans la période de juin et juillet 2020 sont présentées dans la figure ci-dessous.

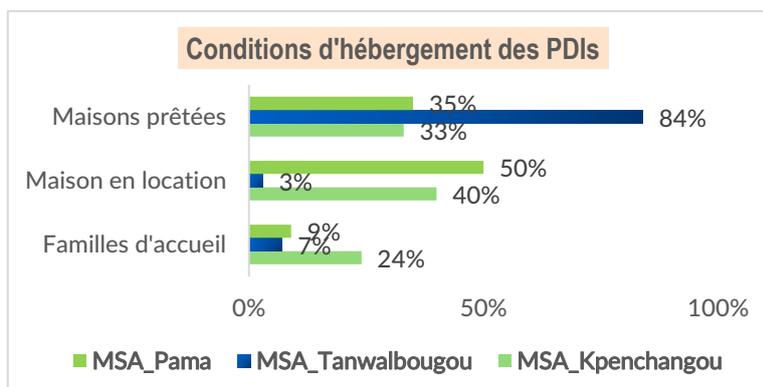


Figure 08 : conditions d'accueil des PDIs

Par ailleurs, les résultats de ces évaluations révèlent un accès à l'eau potable pour la majorité des déplacés (plus de 90%). Par contre, la situation alimentaire de cette population déplacée s'est fortement dégradée (plus de 60% des ménages en situation d'insécurité alimentaire). Du point de vue protection sociale, au moins 35% des ménages déplacés ont au moins un membre en état de détresse psychologique. La situation pour les autres indicateurs clés suivis dans le cadre des MSA est consignée dans le tableau ci-après :

Tableau 02 : Situation alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des déplacés

Villages d'accueil	% de la population a accès à un point d'eau salubre	% de la pop. ayant accès à un minimum de 15L d'eau par jour et par personne	Taux de maladies diarrhéiques des < 5 ans	% des ménages en insécurité alimentaire sévère (HF/IAS)	SCA moyen	Prévalence MAG < 5 ans	Taux de déscolarisation	% des ménages ayant au moins un membre faisant état de détresse psychologique importante	% des ménages faisant état de perte de documents d'état civil
MSA_Kpenchangou	98%	38%	15%	75%	23,4	3%	90%	35%	31%
MSA_Tanwalbougou	99%	45%	15%	63%	20,7	8%	92%	42%	23%
MSA_Pama	90%	57%	17%	68%	25,3	3%	92%	52%	7%

Les principaux besoins exprimés par les populations déplacées à l'issue de ces évaluations varient selon la zone d'accueil et du degré de spontanéité du choc. Toutefois, l'assistance alimentaire vient en première position. Les autres besoins sont les abris et les Articles Ménagers Essentiels (AME). La situation par zone d'accueil et par MSA est ci-dessous illustrée.

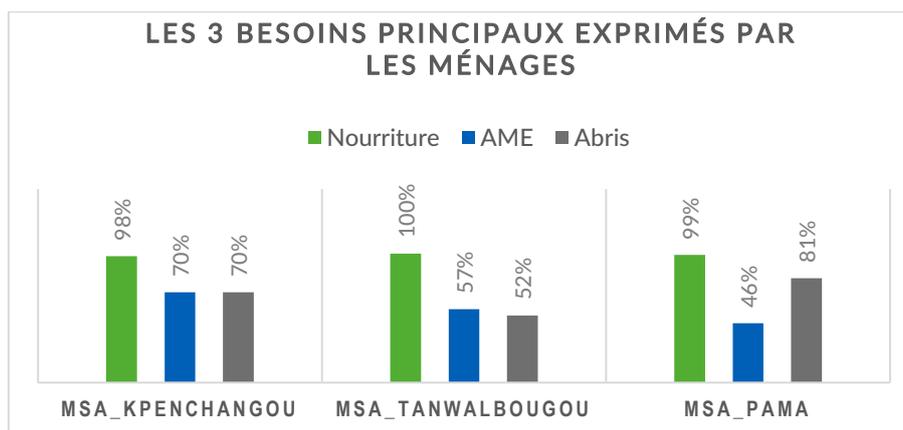


Figure 09 : situation des besoins prioritaires des déplacées internes

Suite aux évaluations, des interventions ont été décidées et les équipes ont procédé à des opérations de ciblage et de distributions. Au terme de ces interventions, 1013 ménages bénéficiaires, soit 9001 personnes déplacées internes ont bénéficié de 1507 kits AME/Cuisine (couvertures, nattes, moustiquaires, lampes torches solaires, bassines, marmites, assiettes, louches, écumoire, couteau, gobelets), de 1507 kits d'hygiène (bidons, bouilloire, savon, pot de défécation, pagnes coton) et de 1101 kits abris légers (bâches + cordes). Les interventions dans la province de la Kompienga par manque de kits ont été remises pour le mois d'août. Les sources de financement pour ces interventions sont : ECHO (511 kits), UNICEF (500 kits) et SIDA (496 kits). La situation des interventions est ci-dessous présentée :

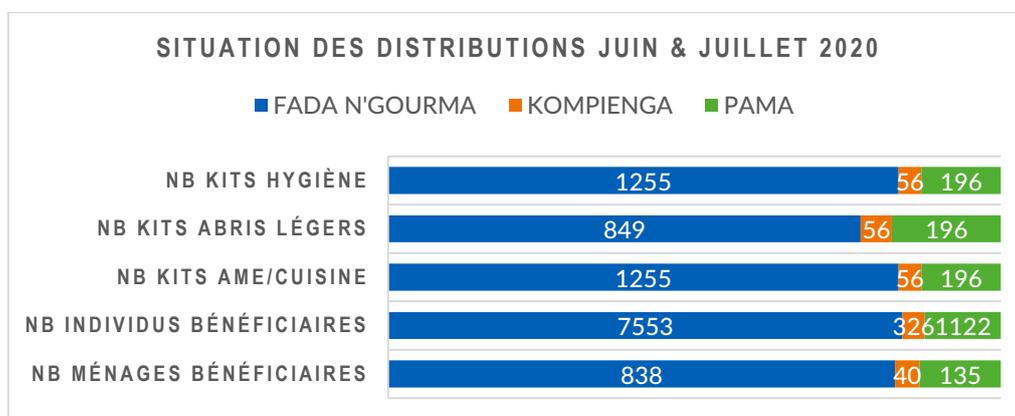


Figure 10 : situation des interventions de juin et juillet à l'Est

Tableau 03 : Situation des distributions juin & juillet 2020

Commune	Nb Ménages bénéficiaires	Nb Individus bénéficiaires	Nb kits AME/Cuisine	Nb kits ABRIS légers	Nb kits Hygiène
FADA N'GOURMA	838	7553	1255	849	1255
KOMPIENGA	40	326	56	56	56
PAMA	135	1122	196	196	196
Total général	1013	9001	1507	1101	1507



SUIVI DE L'IMPACT DU COVID19

Pour mesurer l'impact de la COVID-19 sur les populations pastorales, Action Contre la Faim et Réseau Billital Maroobé ont mis en place un système de veille qui fournit de façon hebdomadaire des informations sur la situation des ménages pastoraux. La pandémie de la COVID-19 s'est propagée au Burkina Faso à partir du 9 mars 2020. Le bilan sur l'évolution de la COVID-19 établi à la date du 31 juillet 2020 par le ministère de la santé indique un nouveau cas enregistré à Houndé avec deux nouvelles guérisons portant le total à 947 malades guéris depuis le 9 mars. Le nombre total des cas confirmés depuis le 9 mars 2020 est de 1150 personnes dont 402 femmes et 748 hommes. Le nombre total de décès enregistré à la date du 31 juillet est de 53 décès.

A ce jour, plusieurs des mesures qui avaient été adoptées par les autorités publiques dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 ont été levées. Les grands marchés ordinaires et hebdomadaires, et les marchés à bétail sont tous rouverts. Le couvre-feu et la quarantaine des principales villes sont levés. Les transports publics entre les villes ont repris. Les établissements scolaires et universitaires, lieux de cultes ont rouverts. De même que les maquis, les boîtes de nuits et les restaurants.

Toutefois, le port obligatoire des masques (cache-nez), le lavage des mains aux savons ou au gel hydro-alcooliques et les mesures de distanciation sociale restent en vigueur. En outre, les campagnes de sensibilisation des populations sur la Covid-19 à travers les télévisions et les radios continuent toujours.

La levée des mesures de restriction sur les transports et les marchés a permis la reprise des activités économiques dans toutes les villes. Les marchés fonctionnent normalement à nouveau.

Le bilan économique fait par le ministère en charge de l'économie à la date du 27 juin 2020, montre que l'impact de la covid19 coûtera 3,5 points de croissance économique au Burkina Faso.

RECOMMANDATIONS

Au regard de tout ce qui précède, les recommandations suivantes sont faites :

- **SECURITE ALIMENTAIRE** : poursuivre l'assistance alimentaire aux ménages particulièrement vulnérables ;
- **ABRIS/NFI** : poursuivre la distribution de Kits NFI et abris aux ménages vivant dans des abris précaires ;
- **EDUCATION** : apporter une assistance en éducation d'urgence aux enfants déscolarisés du fait de la crise ;
- **APPUI PSYCHOSOCIAL** : apporter un accompagnement/soutien psychosocial aux personnes en situation de stress ;
- **AUTRES** :
 - Poursuivre la surveillance pastorale dans la région ;
 - Poursuivre les sensibilisations et renforcer les moyens de lutte contre la propagation du COVID 19.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- <http://www.sigsahel.info> pour accéder aux bulletins ;
- <http://www.geosahel.info> pour visualiser les cartes.

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- TAPSOBA Nina (Burkina Faso) – cpdipecho-fa@bf-actioncontrelafaim.org



- BICTOGO Issiaka (Burkina Faso) - rpdipecho-fa@bf-actioncontrelafaim.org
- YAMEOGO François (Burkina Faso) - rddsame@bf-actioncontrelafaim.org
- LAMBERT Marie-Julie (Sénégal) - mjlambert@wa.acfspain.org
- SALEY BANA Zakari (Sénégal) - zsaleybana@wa.acfspain.org